Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20261009-20260803-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE L'ILE-AUX-MOINES
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2026

Délibération n°2026-08-03

L'an deux mille vingt-six, le 9 octobre 2026 à dix-sept heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de l'Ile-aux-Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 5 octobre 2026 qui leur a été adressée par Monsieur Christophe TATTEVIN, Maire.

Membres en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Pouvoirs :0 Suffrages exprimés : 15

Présents :

Christophe TATTEVIN, Anne-Luce LE MAUFF, Simon TOURNADRE, Armelle DESMAREST, Hubert O'NEILL, Christophe LE MENÉ, Christine LE MASNE, Marc LÉCULLÉE, Marine MONTORIOL, Nolwenn LE GUILLY, Catherine LE ROUX, Jean-Marie ROBERT, Olivier CARIO, Isabelle GAUCHER MOREL, Dominique BEAUFRAND.

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Armelle DESMAREST

Programme de voirie : plan de financement, sollicitations de subventions et autorisation de lancer les marchés

Monsieur Le Maire rappelle que la commune souhaite procéder à des travaux de voirie.
Les priorités 2026-2027 portent sur le chemin de la Corniche, du bas de la rue de la Plage et l'angle de la rue de Beg Er Men Du

Le projet est éligible au subventionnement départemental au titre du « Programme de solidarité territoriale » 2026 pour une dépense subventionnable plafonnée à 350 000€ HT avec un taux à 35% et au fonds de concours « soutien à l'investissement des communes » (FSIC) de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal le plan de financement suivant

Dépenses

Nature de la dépense	Montant HT en €
Honoraires	28 487 €
Travaux voirie aménagements paysagers réseaux divers Électricité Éclairage Télécom	350 127€
Total	378 614 €

Recettes

Nature de la recette	Montant HT en €
Conseil départemental PST	132 514,90 €
GMVA FSIC	30 000 €
Autofinancement	216 099,10 €
Total	378 614 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20261009-20260803-DE

Monsieur le Maire précise que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée, et à l'unanimité,

Le conseil municipal :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération et à solliciter la subvention au titre de : « l'équipement des territoires : Programme de solidarité territoriale » auprès du Conseil Départemental et le fonds de concours auprès de GMVA ;

AUTORISE Monsieur le maire à signer les conventions avec Morbihan Énergies pour la réalisation des travaux d'électricité, d'éclairage et de télécom

AUTORISE Monsieur le maire à lancer la procédure de passation des marchés publics pour la réalisation des travaux.

Ile-aux-Moines, le 13/10/2026
Le Maire ;
Christophe TATTEVIN.

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES 56 (Morbihan)

La secrétaire de séance
Armelle DESMAREST

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'État et publication le 15/10/2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.